

Allemagne : La charge de soutien aux énergies renouvelables électriques augmente de 5,5% en 2020

[Hartmut Lauer – 18/10/2019](#)



Parc Arkona

- *La charge de soutien aux énergies renouvelables électriques (EEG-Umlage) augmente de 5,5% à 67,56 €/MWh en 2020 (2019 : 64,05 €/MWh)*
- *La charge de soutien au développement des réseaux offshore (Offshore – Netzumlage) s'élève à 4,16 €/MWh et correspond à la valeur de l'année précédente*
- *Les ménages allemands paient la charge de soutien directement par le prix de l'électricité, lequel avec 30,88 €/kWh contre 17,65 €/kWh en France au premier semestre 2019, est le plus cher d'Europe selon Eurostat /1/. La part de la fiscalité s'élève à 53%, dont plus de 40% pour la charge de soutien aux énergies renouvelables.*

Les quatre gestionnaires des réseaux de transport (GRT) 50Hertz, Amprion, TenneT et TransnetBW ont publié /2/, /3/ pour 2020 la charge de soutien aux énergies renouvelables (EEG – Umlage) et la charge de soutien au développement des réseaux offshore (Offshore – Netzumlage).

La base de calcul de la charge de soutien au développement des réseaux offshore repose sur les coûts prévisionnels de dédommagement des exploitants de parcs offshore non raccordés dans les temps d'une part, et les coûts prévisionnels pour la construction et l'exploitation des liaisons électriques des parcs offshore – auparavant inclus dans le tarif d'utilisation du réseau- d'autre part. Pour 2020, les calculs donnent un montant d'environ 1,6 milliard d'Euros.

La charge de soutien aux énergies renouvelables est calculée à partir de la différence entre le prix de l'électricité du marché et le prix de rémunération que les exploitants des installations d'énergies

renouvelables électriques reçoivent.

Le calcul de la charge de soutien est basé sur les prévisions de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables ainsi que sur la consommation électrique attendues en 2020. Les GRT s'attendent à une augmentation de la capacité d'énergie renouvelable de 5,6 GW en 2020, soit légèrement inférieure à celle de l'an dernier (5,8 GW). La croissance globale sera également ralentie en 2020 par les faibles prévisions de développement de l'éolien terrestre. En conséquence, la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables augmentera d'environ 9 TWh, soit 4 % (2/14).

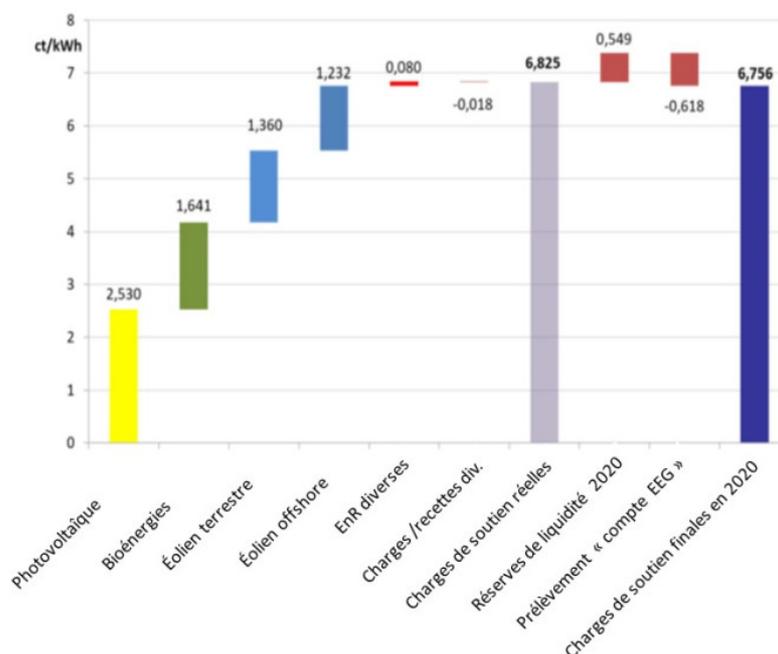
Globalement, les GRT prévoient une indemnisation totale de 33,6 milliards d'Euros pour les exploitants d'énergies renouvelables en 2020. Les recettes de commercialisation de l'électricité verte au marché devraient s'élever à environ 9,0 milliards d'Euros. La différence, soit le montant de 24,6 milliards d'Euros ou de 6,825 €/ct/kWh constitue les charges de soutien réelles aux énergies renouvelables.

Pour le calcul final des charges de soutien, on tient compte des provisions non utilisées sur le « compte EEG » et de la réserve de liquidité (Liquiditätsreserve).

Depuis 2012, la réserve de liquidité permet aux gestionnaires des réseaux d'amortir les fluctuations sur le « compte EEG » liées aux incertitudes sur les indemnités à payer aux exploitants d'énergies renouvelables dans l'année qui suit. Elle s'élève normalement à 10% de la charge de soutien aux énergies renouvelables. En 2020, la réserve de liquidité a été fixée à 8,0 % au lieu de 10%. Sa part à la charge de soutien est donc 0,549 €/ct/kWh.

Les provisions non utilisées en 2019 ont été placées sur le « compte EEG » des gestionnaires de réseaux, actuellement en positif de 2,19 milliards d'Euros mais environ 40% plus bas qu'en 2018. Cette provision du « compte EEG » sert à réduire les charges de soutien finales de 2020 de 0,618 €/ct/kWh.

La figure 1 montre la répartition de la charge de soutien aux énergies renouvelables en 2020

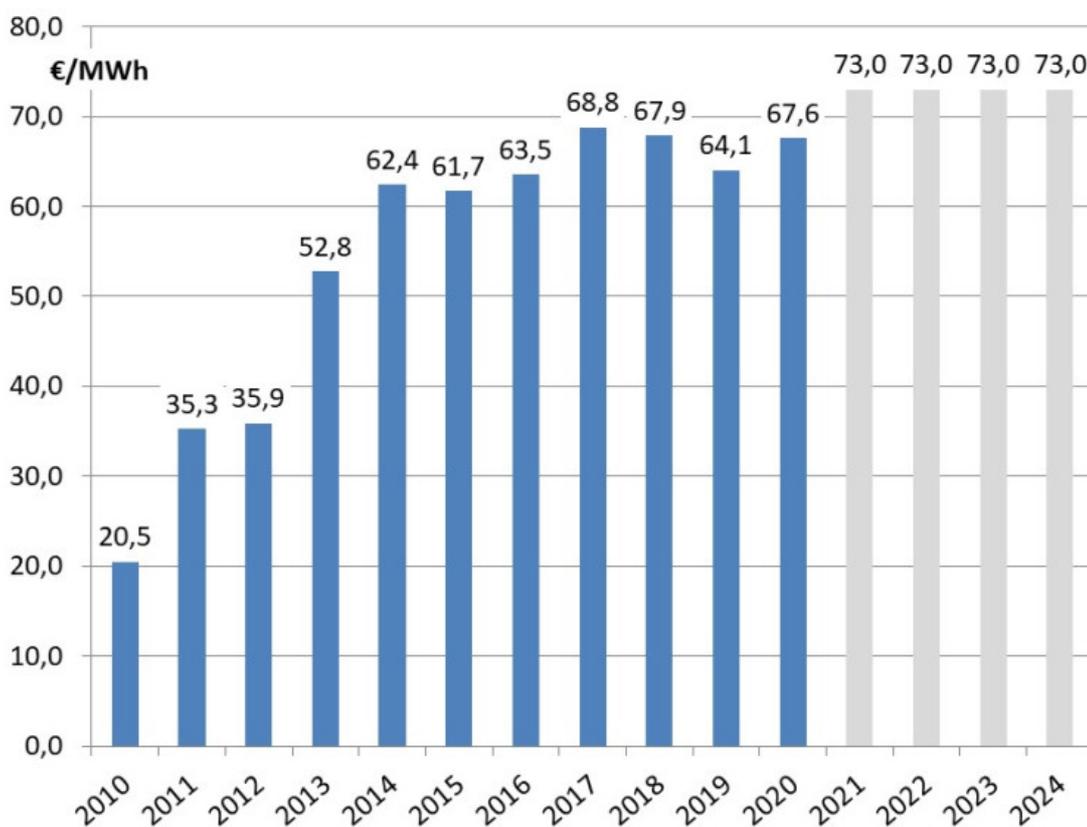


La figure 2 montre l'évolution des charges de soutien aux énergies renouvelables depuis 2010, lesquelles ont plus que triplé. Le montant de la charge est resté relativement stable ces dernières années alors que la production d'électricité d'origine renouvelable a continué de progresser. Selon le Ministre Fédéral de l'Économie et de l'Énergie /4/, les nombreuses révisions de la loi sur les énergies renouvelables (EEG) ont rendu leur développement beaucoup plus abordable.

A titre de comparaison, le montant prévisionnel des charges de service public de l'énergie en France s'élève à 7,916 milliards d'Euros au titre de l'année 2020 selon la Commission de Régulation de l'Énergie /5/. Le soutien aux énergies renouvelables électriques, comparable à la charge de soutien allemande, représente 65 % de ce montant, soit 5,166 milliards d'Euros.

La charge de soutien aux énergies renouvelables en Allemagne est principalement supportée par les ménages et l'industrie non privilégiée. L'industrie électro-intensive est protégée sous forme d'un dégrèvement partiel qui se chiffre en milliards d'Euros.

La consommation totale des ménages allemands s'élèvera à environ 126 TWh en 2020 selon /6/. Si les fournisseurs d'électricité répercutaient intégralement l'augmentation de la charge de soutien aux énergies renouvelables de 0,351 €ct/kWh par rapport à 2019 sur les consommateurs, le prix de soutien des énergies renouvelables électriques pour l'ensemble des ménages allemands augmenterait d'environ 526 millions d'Euros, 19% TVA comprise car le fisc taxe la charge de soutien. Le revenu supplémentaire pour l'Etat par la TVA s'élèverait à environ 84 millions d'Euros. A chaque kilowattheure consommé l'Etat gagnerait alors presque 0,07 cent de plus.



N.B. : à partir de 2021 il s'agit des prévisions

Les prévisions à partir de 2021 ne tiennent pas encore compte de la décision du gouvernement de réduire la charge de soutien de 0,25 €ct/kWh en vue de soulager les consommateurs compte tenu de

L'introduction d'un prix carbone pour les émissions de CO₂ dans les secteurs des transports et de chauffage/refroidissement non couverts par le système européen d'échange de quotas d'émission /7/. Cette baisse est jugée insuffisante par la Fédération allemande des industries de l'énergie et de l'eau (BDEW) /8/.

Références

/1/ Eurostat (2019)

Prix de l'électricité pour client résidentiel – données semestrielles (à partir de 2007) [nrg_pc_204], Tranche 2500 kWh < Consommation > 5000 kWh, <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>

/2/ BNetzA (2019)

Bundesnetzagentur, Communiqué de presse du 15.10.2019 : EEG – Umlage 2020 beträgt 6,756 ct/kWh, EEG-Umlage auf Niveau der Jahre 2017-2018, https://www.bundesnetzagentur.de/SharedDocs/Pressemitteilungen/DE/2019/20191015_EEG.html?nn=265778

/3/ Plateforme d'information des 4 gestionnaires des réseaux de transport en Allemagne (2019) : EEG – Umlage 2020, <https://www.netztransparenz.de/EEG/EEG-Umlagen-Uebersicht/EEG-Umlage-2020>

/4/ BMWi (2019)

Bundesministerium für Wirtschaft und Energie, Communiqué de presse du 15.10.2019 : Altmaier: „Schrittweise Absenkung der EEG-Umlage notwendiger Schritt“, <https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Pressemitteilungen/2019/20191015-schrittweise-absenkung-eeg-umlage-notwendiger-schritt.html>

/5/ CRE (2019)

Commission de régulation de l'énergie, Délibération N°2019-172, Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 11 juillet 2019 relative à l'évaluation des charges de service public de l'énergie pour 2020,

https://www.cre.fr/recherche?search_form%5BcontentType%5D=cre.search.publication_types.all&search_form%5BsearchText%5D=CSPE+2020&search_form%5BstartDate%5D=&search_form%5BendDate%5D=

/6/ IE Leipzig (2019)

Leipziger Institut für Energie, Mittelfristprognose zur deutschlandweiten Stromabgabe an Letztverbraucher 2020 bis 2024, https://www.netztransparenz.de/portals/1/2019-10-11_Endbericht_IE-Leipzig.pdf

/7/ Allemagne-Energies

L'Allemagne met en place un « prix carbone » et fixe les émissions annuelles de CO₂ à l'horizon de 2030, <https://allemagne-energies.com/2019/10/16/lallemagne-met-en-place-un-prix-carbone-et-fixe-les-emissions-annuelles-de-co2-a-lhorizon-de-2030/>

/8/ BDEW (2019)

Communiqué de presse du 15.10.2019 : BDEW zur EEG-Umlage: Runter mit der Steuerlast,

<https://www.bdew.de/presse/presseinformationen/bdew-zur-eeq-umlage-runter-mit-der-steuerlast/>